



Travailleurs privés d'emploi et précaires, intérimaires, saisonniers, intermittents de l'emploi ou du spectacle **TOUS ENSEMBLE pour :**

L'annulation de la réforme chômage !

Suite à un recours de la CGT, le Conseil d'Etat a rendu illégale les nouvelles règles d'indemnisation qui allaient baisser les allocations jusqu'à 75% !

Malgré cette censure historique et un front syndical uni qui réclame son annulation, le gouvernement veut nous imposer « coûte que coûte » sa réforme du chômage qui va entraîner une baisse drastique des allocations de 43% pour les précaires et intermittents de l'emploi!

L'indemnisation de 100% des privés d'emploi !

Alors que le nombre de chômeurs explose, 6.8 millions d'inscrits à Pôle-Emploi, le patronat utilise le coronavirus comme prétexte pour licencier et poursuivre sa course au profit.

Ce sont les travailleurs qui payent la crise : de nombreux précaires ont perdu leur emploi sans pouvoir être indemnisés et ont basculé, comme 2 millions de travailleurs privés d'emploi, dans l'enfer des minimas sociaux !

Pour fermer les portes de la misère, nous exigeons l'indemnisation de tous les chômeurs, y compris les jeunes primo-demandeurs, inscrits à Pôle-Emploi au sein d'un régime unique de l'Assurance-Chômage.

Nous exigeons la possibilité pour les travailleurs sans papiers de pouvoir s'inscrire à Pôle-Emploi afin d'obtenir une régularisation de leur situation via le service public de l'emploi et pas seulement au bon vouloir des exploitateurs.

Dans le cadre des **Vendredi de la colère :** **Manifestation Vendredi 23 Avril à 14h30** **à TULLE (19) devant la préfecture**

Départ Covoiturage : - Cahors - parking Netto à 12h15
-Figeac - parking Drauzou à 12h30
-Biars - s'inscrire au théâtre de l'usine ou sur
cultureendanger-46@riseup.net



J'adhère à mon comité de chômeurs CGT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

A renvoyer au Comité CGT des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires du LOT

Bourse du travail - Place Rousseau - 46000 Cahors

www.lacgt46.fr – tel : 05.65.35.08.56 - ud46@cgt.fr